

THE SEA.

Subscription—six dollars per annum, payable yearly in advance.

COASTWISE.
FOR NEW-YORK.
The new copper fastened, first class ship **CARAVAN**, captain Thurg, now lying at the wharf, can take about 100 hhds. additional freight, and will meet the steamer. Apply to **BOWERS, OSBORN & BOWERS.**
Dec. 17.

FOR NEW-YORK.
The ship **HUTTY**, captain Kitson, now lying at the wharf, will, on her return, take to fill up with cargo for New-York freight, apply to **JOHN P. PAYSON.**
Dec. 17.

FOR PHILADELPHIA.
The packet brig **OREGON**, D. Brown, master, will be ready to receive cargo in a few days. For freight or passage apply on board to **WHITFALL, JAUDON & Co.**
Dec 17. 23 Magazine st.

FOR BOSTON.
The fast sailing, coppered and copper fastened brig **GEORGE**, captain Samuel Thayer, has two thirds of her cargo engaged, and will have immediate despatch. For freight or passage, having excellent accommodations, apply to **Wm. G. HEWES.**
Dec 17. 9 Camp st.

FOR NEW-YORK.
The fine brig **JULIA**, captain Bailey, now at the coast loading, can take 100 hhds. on freight, if offered immediately—for which or passage, apply to **J. W. ZACHARIE & Co.**
Dec 17.

FOR NEW-YORK.
The copper fastened and coppered, first class brig **PERUVIAN**, Capt. Hill, master, will meet despatch. For freight or passage, having fine furnished accommodations, apply on board, opposite St. Louis street, or to **BOWERS, OSBORN & BOWERS.**
Dec 17.

Europe.

FOR LIVERPOOL.
The first class British brig **MARY BRADY**, captain Lincoln, having two thirds of her cargo engaged, will meet with despatch. For freight of the remainder, or passage, having superior accommodations, apply to **CURELL, LESASSIER & RUSTAY.**
Dec 17.

FOR LIVERPOOL.
The substantial and fast sailing ship **EDWARD DOWNES**, captain Purdy, will be ready to receive freight in a few days, having a large portion of her cargo engaged, and will be immediately despatched. For freight or passage, apply on board or to **J. RAGAN & Co.**
Dec. 17.

FOR LIVERPOOL.
The new fast sailing ship **MERIDIAN**, (first class) captain Wm. Adams, built 1830, is ready for the reception of cargo for one of the above ports. Apply to the captain on board or to **J. L. BLANC.**
Dec 17. 102 Royal st.

FOR LIVERPOOL.
The fine new coppered, first class, ship **MONTGOMERY**, Siza, master, is now loading and will have despatch. For freight or passage apply to the master on board opposite Ursin's street or to **BOWERS, OSBORN & BOWERS.**
Dec. 17.

FOR HAVRE.
The fine fast sailing copper fastened A. 1. ship **CRESCENT**, captain John B. Haley, having the greater part of her cargo engaged and going on board, will sail on or about the 20th inst. For freight of about 200 hhds. cotton, or passage, apply to **H. PERRET & CHARBONNET.**
Dec 17.

FOR FREIGHT OR CHARTER.
The substantial brig **BOLLY**, capt. Mar du, stows 150 to 160 hhds., apply to **BRIDGE & VOSE,**
Dec 17. 110 N. 3rd st. et.

West-Indies.

FOR HAVANA.
The fast sailing brig **SARAH-ANN**, captain S. M. Bowers, having the principal part of her cargo engaged, will sail in a few days. For freight or passage apply to **J. W. ZACHARIE & Co.**
Dec 17.

Mexico.

(A regular trader) to and from Mexico on the 1st January. The superior, coppered and fast sailing steamer **UNITED STATES**, Capt. W. B. Bowers, having the principal part of her cargo engaged, will sail as above. For freight or passage, having excellent accommodations being very superior, apply to **J. W. ZACHARIE & Co.**
Dec 17.

FOR VERACRUZ.
The superior brig **ASAPASIA**, William Massicot, master, can be despatched immediately, should a sufficient number of passengers offer. The **Asapasia** is a first class vessel, coppered and copper fastened, and has very handsome accommodations in the cabin. Freight will be taken but the vessel will not be detained for it. Apply to Capt. Massicot on board, opposite the City Buildings, or to **SAML. P. MORGAN & Co.**
Dec. 17.

FOR BAYOU SARAH, POINT COUPEE.
Baton Rouge Plaquemine and intermediate landings.
The steam-boat **RED RIVER**, having undergone thorough repairs, will resume her usual trips as a regular trader between New-Orleans and the above places. She departs hence every Tuesday at 10 o'clock, A. M. and from Bayou Sarah every Friday at 10 o'clock, A. M. For freight or passage, apply on board or to **L. MILLAUDON.**
December 17.

FOR BAYOU SARAH, POINT COUPEE.
Baton Rouge Plaquemine and intermediate landings.
The fast running steam-boat **GOVELAND**, captain D. Edgerton, will ply as a regular trader to these places, and leave here every Wednesday at twelve o'clock, A. M. She has fine accommodations for passengers, and is, in every respect, a first rate boat. For freight or passage, apply on board or to **JAMES ARMOR.**
Dec 17.

FOR NATCHEZ, and intermediate landings.
The steam-boat **WALKIN-THORNTON**, STEPHEN Vail master, will hereafter leave New-Orleans on the 1st, 10th, 20th and 25th of each month, and Natchez on the 5th, 15th and 25th, at 10 o'clock in the morning. For freight or passage, apply on board.
Dec. 17.

FOR MOBILE.

The U. S. mail steamboat **CO-LUMBIA**, capt. Rogers, leaves the Light House for the above port every Tuesday and Friday at 12 o'clock, M. Freight will be received on board a lighter at the dock, which will go down the evening previous to the boat leaving the Light House. For freight or passage, apply to the captain, or to **H. HUNT,** At the Basin.
Dec 17.

FOR SALE. No 155, Royal street, (near the 1st of Dec.) 2 Macaroni, 3 Barrels, 2 cases, winter and summer strained sperm oil, 500 lbs. Baking coffee and cocoa, 500 lbs. Manila rope boxes sperm candles, boxes No. 1 soap, boxes No. 1 chocolate, boxes herring, boxes codfish, boxes broom and shoes, boxes fine and wool hats, bureaus, tables and chairs, kegs salmon, tongues and sounds, fired bricks and tiles on the levee, apply to **Wm. W. CALDWELL.**
Dec 18.

CLOTHING, &c.—Just received per Creole and Delta, cases duck trousers, silk vests, mixt cloth coats, and 25 kegs verdigris of a superior quality, for sale at No. 32, Custom-house street.
Dec 18. **Wm. FROST, Jr.**

SOAP SUGAR.—A constant and large supply of single and double refined loaf and lump sugar, also white and brown sugar candy in boxes for sale by **A. HODGE, Jr.**
Dec 18.

LANDING from ships Home and James Grant, from Liverpool, and for sale by the subscribers:
Superfine 4-4 power loom Shirts, Muslin robes with colored silk borders, Superfine blue and black Velveteens, Blue Round handkerchiefs, Madras handkerchiefs, Dark, green and blue Fearnoughts, 4-1 and 6-4 Cambric Muslin, Calicoes and striped hair cord Muslins, &c. &c.
The above goods are entitled to discharge.
KENNEDY & DUCHAMP
Dec. 18. 50 Toulouse street.

15 Dollars reward.

The above reward is offered for the arrest of the Negro **WENCH MARYOT**, who absconded about three days since, she had the habit of telling tales, she has very black skin, a large breast, a fearful look. She had on a blue cottonade gown with squares, she is generally at the port towards Mr. Murray's.—25 dollars is equally offered to the person who can discover where she is harboured.
A. LACOUTURE.

WILLIAM G. HEWES, No. 9 Camp-street, has for sale, received per ship Cadmus, from Marseilles—200 casks claret wine; 500 boxes muscat do.; 50 casks maderia do.; 25 hhds. muscat do.; 50 boxes vermicelli; 2 casks vermicelli; 500 baskets olive oil; 435 pieces pottery; 50 barrels and 250 bags corse; 600 boxes St. George's wine; 500 do muscat do.; 50 hhds maderia do.; 50 hhds and 17 jars almonds; 50 boxes macaroni; 2 casks cream tartar; 220 baskets claret bottles; 235 empty jars; 150 jars olives; a lot of fancy baskets; 540 boxes bunch muscat raisins; 600 lbs walnuts; 45 hhds figs.—*In store, Fayet and Sicily Maderia wine, No. 1 and 2 mackerel; sperm candles; black silk hosiery, sheets and shirtings; creas a la morderie; raven duck; Russia and German sail cloth; iron grate bars; spelter zinc; linsey woolseys; sewing twine; sulphate of quinine; blacking; ploughing; cogade; Milan steel, &c.*
Jan 12.

THE Subscriber has the honor of informing the Public, that since the 1st of December, instant, his *Table d'Hôte* (ordinary) which he advertised at the same time with the Commercial Club, has been opened at his House, No. 148 Chartres street.
He hopes by his attention, and the manner in which his table shall be served, he will deserve a share of public patronage. He also takes boarders on the most moderate terms.
Dec. 7. **F. F. LAFONT.**

THE subscribers to the *Commodore*, Association of the Planters of Louisiana are informed that on Monday the 28th inst. at 10 o'clock, A. M. will be proceeded to the election of Seven Directors, agreeably to the provisions of the 9th Section of the Charter.
The votes will be received at the office of Felix de Armas, Esq. notary of the institution, Royal street.
J. L. PREVOST.

ORDONNANCE concernant l'établissement des guildes et distilleries dans l'enceinte de la ville et des faubourgs incorporés.
Art. 1er. A dater de la publication de la présente ordonnance, nul ne pourra établir ou faire établir aucune guilde, ni distillerie, dans l'enceinte de la ville et dans aucun de ses faubourgs incorporés.
Art. 2. Toute personne qui enfreindra la présente ordonnance payera par chaque contravention une amende, qui ne sera pas moindre de cent dollars, et en outre une amende de cinq piastres par jour, jusqu'à ce que la guilde ou distillerie construite en contravention soit démolie.
Art. 3. A dater de la publication de la présente ordonnance, nul boulanger ne pourra être établi dans les limites incorporées de la ville de N. Orléans, dans d'autres districts que celles des faubourgs et convertis en tuiles, ardoises ou autres matériaux non combustibles, et toute personne qui enfreindra les dispositions du présent article, payera l'amende de cent piastres, et en outre cinq piastres par jour jusqu'à ce que la boulangerie qui aurait été construite en contravention du présent article, soit démolie.
Signé, D. PIERRE—Receveur.
Approuvé le 15 Décembre 1837.
J. ROFFIGNAC—Maire.
Pour copie conforme,
J. ROFFIGNAC—Maire.

BEVER HATS.
THE Subscribers have received by the ship *Tennessee*, from New-York, a few cases of elegant *Beaver Hats*, of the latest fashions.
Dec. 10. **NICHOLS & KEELER**
18 Canal street

MOBILE, &c.—Landing from brig *Charlotta*:
25 kegs Virginia Cavendish Tobacco, 25 boxes do. do. do.
260 boxes sugar, 5 hhds. Rum 4th proof.
15 cases in 1/2's Lamination Beaver Hats, 43 cases Avittoria's cotton and wool cards, assorted buttons, 25 packages men's breeches and shoes, for sale by **N. MERIOTT,** 36 Magazine st.
Dec 30.

POIN—70 ballots fein du nord, récemment reçu et à vendre par **J. P. PAYSON**
21 nov.

FOR SALE,
A valuable property, situated in Jefferson parish, Lafayette suburb, in Jefferson street, consisting of two LOTS, on which are erected a framed STABLE, with an upper and lower floor; a Bake-House, a fine dwelling HOUSE, a Well, a Chicken-House, &c.—Also, 16 Lots situated on the same street, 12 of which are fenced in. For conditions apply to
Dec. 26 **URBAIN PLAUCHE.**

SUGAR LANDS FOR SALE.
TWO handsome tracts of land adjoining each other, one 21 arpents, the other 14 arpents on the river, 49 in depth, situated in the parish of Plaquemine, 1 1/2 miles from the river, distant about one mile from the plantation of Mr. Williams, and 30 miles from town.
The tract of 21 arpents is covered with wood down the river, furnishing good fuel as well as sugar. Of the tract of 14 arpents front, about 100 arpents cleared, and can be worked and cultivated immediately. The two tracts would form a very handsome Sugar Estate.
The experience of many years shows that the sugar cane succeeds better in this parish than in any other part of Louisiana; that it yields better and is much less subject to frost. The riding seasons generally prolonged to the last days in January without inconvenience. There are now in this parish 22 Sugar Plantations, some of which have not more than 20 to 30 work ing hands; and yet this parish during the present season, will produce near eight millions pounds of sugar.
Seven steam boats are built or building for the purpose of towing vessels between the Balize and New-Orleans, which secures a good price for the live wood and insures an important revenue from the cleared land.
The above tracts of land will be sold together or separately as may suit purchasers, and a long credit will be given on proper security.
For further information, as well as for terms and price, apply to Mrs. A. Abot and Edouard Meacry or to Mr. C. B. Dufau, in New-Orleans, or on the in the parish of Plaquemine.
Dec. 30.

A FEW heavy tons heavy freight for Boston may be had on application to
Dec 18. **W. W. CALDWELL,**
AUX AMATEURS D'HUITRES.
EXCELLENT Fin de Sauterne, à vendre chez **A. MICHOU,** 90 rue de la Levée No. 67
9 oct

BEURRE frais—58 fréquins beurre en débarquement du bateau à vapeur *Bolviviere*, et à vendre par **W. D. JOLLEY,** allé. Levée
27 nov

PAR le navire *Kentucky*, venant de New-York, une caisse Mouchoirs, 8 Forde Pianos et Musique.
Sur l'Acacia, venant de New-York: Une caisse Robes de Mousseline, Shails, Bas de coton, Mouchoirs de fantaisie, Nappes Damassées, &c., une caisse Epingles superbes, à vendre par **GOTTSCHEK & REIMERS.**
5 Jan.

NOTICE—Mr. F. F. Lafont has the honor of proposing the establishment of a society to be known by the name of *Circle du Commerce* (Commercial Club). Subscription lists are open at Messrs. Boinmare, Booksellers, Chartres street; at McKean, du Canal st; at Jourdan & Co du St Ann st, at Ser eau & Co. Coffee House and at Mr. Blanchet's corner of Chartres and Toulouse street.

DRY GOODS—The subscriber offers for sale: 1 trunk of real Madras Hdk's; 1 do French do do; 1 do French fine Napkins and Cloths.
D. MALCOLM,
Nov. 13. 86 Chartres street.

NEW-YORK NEWS PAPERS.
The subscriber will take subscription for the following New-York News papers, viz. Evening Post, Commercial Advertiser, Statesman, Enquirer. The above papers are issued daily, at \$10, and three times a week at \$4 per annum, payable in advance, and will be forwarded by mail or weekly packets. Apply at **MALCOLM'S OFFICE,**
Nov. 3. 86 Chartres street.

Mr. GUILLAUME,
NOUVELLEMENT arrivé de Paris, connaît le savant perfectionné à perfectionner les ayant perfectionnés dans les premières maisons de France à l'honneur de prévenir les habitants de cette ville qu'il se chargera de préparer des banquets et repas de tout genre, chez les personnes qui voudront bien l'honneur de leur confiance.—S'adresser à Mr. Girardeau à l'Hôtel de la Marine.
17 Dec—4F.

EN débarquement du bateau à vapeur *Facility*, 1,000 fréquins et caustres graisse en feuille, et à vendre par **WHITFALL, JAUDON & Co.**
No. 23, rue des Magazines.
12 Jan.

Le soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du navire *Belle*, venant du Havre: consistant en Bas de soie pour hommes et pour femmes, noirs et bleus, Bas pour femmes unis et brochés, Bas de Soie pour hommes, Echarpes de Barège, Rubans de Taffetas noirs, et une caisse de fausse Bijouterie.
ANDREW HODGE jun
3 Dec.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public que son Ecole du soir, est ouverte pour les jeunes gens, de 6 jusqu'à 8 heures du soir. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du Théâtre Français ou à l'Impresserie de l'Abeille.
H. H. H. HOWARD,
N. B. Il continue à donner des leçons, pendant la journée, aux teneurs des particuliers.
10 nov—3

CAFÉ de la Havane—15 Sacs Café fin vert, reçus par la goélette *Escombia*, et à vendre par **J. P. PAYSON**
A VENDRE.—VIN de Bourgogne Amoussoux de la 1ère. qualité.
4 dec. **Th. Nicolet & Co.**

TO lot, a negro boy aged of 13 years. Apply at this office.
dec 7

POIN—130 ballots Poin, à vendre par **A. HJOTAT,** rue Toulouse No. 138
1er sept

GRAISSE & WHISKEY.—159 boetes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par **J. P. PAYSON**
24 nov.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de TAPISserie, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son état, à l'encoignure des rues St-Pierre et Bourbon.
20 nov.—3 **PEGOT, Tapissier**

Le soussigné, Architecte et Ingénieur civil et topographe arrivant de France, a l'honneur d'annoncer aux habitants de cette ville qu'il a ouvert un cabinet d'architecture, de mathématique et de dessin au crayon; il annonce également qu'il se chargera de tous les travaux qui ont rapport au génie civil et à l'architecture tels que: Devis, Détails estimatifs, Toisés, Levés de plan géodésiques et topographiques, Dessin de construction &c.
M. M. Hoffigac maire de la Nlle.-Orléans et Joseph Pilié voyer de la ville, auxquels le soussigné a été recommandé par monsieur le général Bernard, donneront les renseignements qu'on pourrait désirer.
Allou d'Hémécourt.
S'adresser chez M. Pilié, voyer, rue Royale N°. 268.
14 dec.

COUR de Paroisse, pour la paroisse de la ville de la Nlle.-Orléans: present l'hon. J. Ritor, 3 Décembre 1837.
Honoré Diez, de c. l. contre *François Diez*, h. de c. l. son mari.—Cette affaire ayant été appelée, par consentement, pour être jugée, Samedi 24 du passé, et qu'il a été prouvé à la satisfaction de la cour, que la pétitionnaire a justement droit à la propriété décrite et réclamée dans sa pétition, savoir: à quatre lots de terre et les édifices qui s'y trouvent, faisant face aux rues de Bourgogne, d'Orléans et de Ste-Anne, comme il est décrit sur le plan du voyer de la ville; à deux esclaves nommés Mary et Rosalie, avec leurs trois enfants; Sylvestre, Mary-Rose et Adelaide; et en outre, à un terrain avec les édifices qui y sont situés au faubourg Marigny; et à une somme de neuf-cent quatre-vingt piastres et cinquante-un cents.—Il est ordonné, adjugé et décrété par la cour, qu'une séparation de biens ait lieu entre les parties, la demanderesse et le défendeur, et que le défendeur paye préalablement à la demande la somme de neuf-cent quatre-vingt piastres et cinquante-un cents, et la mette en possession des propriétés ci-dessus désignées, et que le demandeur paye les frais de la procédure.
Signé **Is. Pator**, juge.
Je certifie ce qui est ci-dessus.
J. OLLIE, dép. greffier
5 dec

SUPERBES SOPHAS.—Le soussigné vient de recevoir du Nord, huit superbes Sophas, faits dans les derniers goûts de New-York, et d'un ouvrage admirable, qu'il offre à vendre, dans son atelier rue de Chartres n°. 146. **J. ROUSSEAU, ébéniste.**
10 dec—6F

DEMANDE.—On désire trouver à louer une négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlât les deux langues.
10 decembre—2F.

AVIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, prévient le public et ses amis qu'il vient de former une société avec son frère. L'installation qu'ils viennent de faire, les met à même d'exécuter avec promptitude et netteté toute sorte d'ouvrage du ressort de leur état, tel que de mettre à neuf les fusils et pistolets à piston, à patente, &c. &c.
Il ose espérer que la perfection qu'il a acquise en travaillant avec un des armuriers les plus distingués des Etats-Unis, lui méritera la confiance de ses concitoyens.
LOUIS AZAEL LATIL,
Au coin des rues Crutelines et Bourgogne.
24 novembre—3F

TRAITES sur France, payables dans Paris, Rouen ou le Havre, à vendre par **J. LÉONARD,** Rue Royale No. 162.
17 dec

FRESH DRY GOODS.

THE Subscribers have received per ship *Tempest*, John and Elizabeth, and John Loom, 500 packages *Elegant and General Assortment* among which are:
6-4, 10-4 and 11-4 Rose Blankets, Brown, blue and shirtings, 4-4 super fine Linens, Satinets, Bombazines and Nanets, Plain and plaid Gents de Naples, Florence Saracenet, Striped do. do. Green, blue and black silk Velvets, Italian and Canton Trapes, Swiss lace and figured cravats, Merino and Casimere Shaws, Super plaid and fancy Prints, Linen Cambric, Harbige Satins and Scarfs, Robinet Vails and Grand Lace, Marins Handkerchiefs, 8 wing Silk, Lawn Linn and Bauging Cord, Philadelphia and black silk Handkerchiefs, White and black Parasols, Hosiery and gloves of every description, Oil Silks, Ladys, misses and children's Aprons, Great Coats, and a complete assortment of other goods, for sale on reasonable terms.
H. MORANGE & SON
No. 54 Canal street.
Dec 18.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public que son Ecole du soir, est ouverte pour les jeunes gens, de 6 jusqu'à 8 heures du soir. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du Théâtre Français ou à l'Impresserie de l'Abeille.
H. H. H. HOWARD,
N. B. Il continue à donner des leçons, pendant la journée, aux teneurs des particuliers.
10 nov—3

CAFÉ de la Havane—15 Sacs Café fin vert, reçus par la goélette *Escombia*, et à vendre par **J. P. PAYSON**
A VENDRE.—VIN de Bourgogne Amoussoux de la 1ère. qualité.
4 dec. **Th. Nicolet & Co.**

TO lot, a negro boy aged of 13 years. Apply at this office.
dec 7

POIN—130 ballots Poin, à vendre par **A. HJOTAT,** rue Toulouse No. 138
1er sept

GRAISSE & WHISKEY.—159 boetes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par **J. P. PAYSON**
24 nov.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de TAPISserie, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son état, à l'encoignure des rues St-Pierre et Bourbon.
20 nov.—3 **PEGOT, Tapissier**

Le soussigné, Architecte et Ingénieur civil et topographe arrivant de France, a l'honneur d'annoncer aux habitants de cette ville qu'il a ouvert un cabinet d'architecture, de mathématique et de dessin au crayon; il annonce également qu'il se chargera de tous les travaux qui ont rapport au génie civil et à l'architecture tels que: Devis, Détails estimatifs, Toisés, Levés de plan géodésiques et topographiques, Dessin de construction &c.
M. M. Hoffigac maire de la Nlle.-Orléans et Joseph Pilié voyer de la ville, auxquels le soussigné a été recommandé par monsieur le général Bernard, donneront les renseignements qu'on pourrait désirer.
Allou d'Hémécourt.
S'adresser chez M. Pilié, voyer, rue Royale N°. 268.
14 dec.

COUR de Paroisse, pour la paroisse de la ville de la Nlle.-Orléans: present l'hon. J. Ritor, 3 Décembre 1837.
Honoré Diez, de c. l. contre *François Diez*, h. de c. l. son mari.—Cette affaire ayant été appelée, par consentement, pour être jugée, Samedi 24 du passé, et qu'il a été prouvé à la satisfaction de la cour, que la pétitionnaire a justement droit à la propriété décrite et réclamée dans sa pétition, savoir: à quatre lots de terre et les édifices qui s'y trouvent, faisant face aux rues de Bourgogne, d'Orléans et de Ste-Anne, comme il est décrit sur le plan du voyer de la ville; à deux esclaves nommés Mary et Rosalie, avec leurs trois enfants; Sylvestre, Mary-Rose et Adelaide; et en outre, à un terrain avec les édifices qui y sont situés au faubourg Marigny; et à une somme de neuf-cent quatre-vingt piastres et cinquante-un cents.—Il est ordonné, adjugé et décrété par la cour, qu'une séparation de biens ait lieu entre les parties, la demanderesse et le défendeur, et que le défendeur paye préalablement à la demande la somme de neuf-cent quatre-vingt piastres et cinquante-un cents, et la mette en possession des propriétés ci-dessus désignées, et que le demandeur paye les frais de la procédure.
Signé **Is. Pator**, juge.
Je certifie ce qui est ci-dessus.
J. OLLIE, dép. greffier
5 dec

SUPERBES SOPHAS.—Le soussigné vient de recevoir du Nord, huit superbes Sophas, faits dans les derniers goûts de New-York, et d'un ouvrage admirable, qu'il offre à vendre, dans son atelier rue de Chartres n°. 146. **J. ROUSSEAU, ébéniste.**
10 dec—6F

DEMANDE.—On désire trouver à louer une négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlât les deux langues.
10 decembre—2F.

AVIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, prévient le public et ses amis qu'il vient de former une société avec son frère. L'installation qu'ils viennent de faire, les met à même d'exécuter avec promptitude et netteté toute sorte d'ouvrage du ressort de leur état, tel que de mettre à neuf les fusils et pistolets à piston, à patente, &c. &c.
Il ose espérer que la perfection qu'il a acquise en travaillant avec un des armuriers les plus distingués des Etats-Unis, lui méritera la confiance de ses concitoyens.
LOUIS AZAEL LATIL,
Au coin des rues Crutelines et Bourgogne.
24 novembre—3F

TRAITES sur France, payables dans Paris, Rouen ou le Havre, à vendre par **J. LÉONARD,** Rue Royale No. 162.
17 dec

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public que son Ecole du soir, est ouverte pour les jeunes gens, de 6 jusqu'à 8 heures du soir. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du Théâtre Français ou à l'Impresserie de l'Abeille.
H. H. H. HOWARD,
N. B. Il continue à donner des leçons, pendant la journée, aux teneurs des particuliers.
10 nov—3

CAFÉ de la Havane—15 Sacs Café fin vert, reçus par la goélette *Escombia*, et à vendre par **J. P. PAYSON**
A VENDRE.—VIN de Bourgogne Amoussoux de la 1ère. qualité.
4 dec. **Th. Nicolet & Co.**

TO lot, a negro boy aged of 13 years. Apply at this office.
dec 7

POIN—130 ballots Poin, à vendre par **A. HJOTAT,** rue Toulouse No. 138
1er sept

GRAISSE & WHISKEY.—159 boetes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par **J. P. PAYSON**
24 nov.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de TAPISserie, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son état, à l'encoignure des rues St-Pierre et Bourbon.
20 nov.—3 **PEGOT, Tapissier**

Le soussigné, Architecte et Ingénieur civil et topographe arrivant de France, a l'honneur d'annoncer aux habitants de cette ville qu'il a ouvert un cabinet d'architecture, de mathématique et de dessin au crayon; il annonce également qu'il se chargera de tous les travaux qui ont rapport au génie civil et à l'architecture tels que: Devis, Détails estimatifs, Toisés, Levés de plan géodésiques et topographiques, Dessin de construction &c.
M. M. Hoffigac maire de la Nlle.-Orléans et Joseph Pilié voyer de la ville, auxquels le soussigné a été recommandé par monsieur le général Bernard, donneront les renseignements qu'on pourrait désirer.
Allou d'Hémécourt.
S'adresser chez M. Pilié, voyer, rue Royale N°. 268.
14 dec.

COUR de Paroisse, pour la paroisse de la ville de la Nlle.-Orléans: present l'hon. J. Ritor, 3 Décembre 1837.
Honoré Diez, de c. l. contre *François Diez*, h. de c. l. son mari.—Cette affaire ayant été appelée, par consentement, pour être jugée, Samedi 24 du passé, et qu'il a été prouvé à la satisfaction de la cour, que la pétitionnaire a justement droit à la propriété décrite et réclamée dans sa pétition, savoir: à quatre lots de terre et les édifices qui s'y trouvent, faisant face aux rues de Bourgogne, d'Orléans et de Ste-Anne, comme il est décrit sur le plan du voyer de la ville; à deux esclaves nommés Mary et Rosalie, avec leurs trois enfants; Sylvestre, Mary-Rose et Adelaide; et en outre, à un terrain avec les édifices qui y sont situés au faubourg Marigny; et à une somme de neuf-cent quatre-vingt piastres et cinquante-un cents.—Il est ordonné, adjugé et décrété par la cour, qu'une séparation de biens ait lieu entre les parties, la demanderesse et le défendeur, et que le défendeur paye préalablement à la demande la somme de neuf-cent quatre-vingt piastres et cinquante-un cents, et la mette en possession des propriétés ci-dessus désignées, et que le demandeur paye les frais de la procédure.
Signé **Is. Pator**, juge.
Je certifie ce qui est ci-dessus.
J. OLLIE, dép. greffier
5 dec

SUPERBES SOPHAS.—Le soussigné vient de recevoir du Nord, huit superbes Sophas, faits dans les derniers goûts de New-York, et d'un ouvrage admirable, qu'il offre à vendre, dans son atelier rue de Chartres n°. 146. **J. ROUSSEAU, ébéniste.**
10 dec—6F

DEMANDE.—On désire trouver à louer une négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlât les deux langues.
10 decembre—2F.

AVIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, prévient le public et ses amis qu'il vient de former une société avec son frère. L'installation qu'ils viennent de faire, les met à même d'exécuter avec promptitude et netteté toute sorte d'ouvrage du ressort de leur état, tel que de mettre à neuf les fusils et pistolets à piston, à patente, &c. &c.
Il ose espérer que la perfection qu'il a acquise en travaillant avec un des armuriers les plus distingués des Etats-Unis, lui méritera la confiance de ses concitoyens.
LOUIS AZAEL LATIL,
Au coin des rues Crutelines et Bourgogne.
24 novembre—3F